

Le premier de ces motifs, c'est que les partis, les luttes de partis, les passions de partis n'occupent déjà que trop de place dans notre vie publique et sociale.

C'est une erreur profonde de croire que l'existence des partis est nécessaire au fonctionnement du régime parlementaire.

En admettant que les partis soient devenus, à la faveur des circonstances, un mal presque nécessaire ou temporairement nécessaire, ce n'est pas en l'accroissant qu'on en atténuera les conséquences.

Les tiers-partis n'ont leur raison d'être qu'à la faveur de circonstances exceptionnelles, pour la conquête d'un objet d'importance capitale et immédiate, dont on ne peut manifestement attendre la réalisation par l'entremise de l'un ou l'autre des partis existants: —tels le parti nationaliste d'Irlande luttant pour cet objet unique: le *Home Rule*; ou le Centre allemand, pour la reconquête des libertés catholiques.

Qui pourrait douter que le jour où les représentants du peuple irlandais reprendront possession de leur gouvernement et de leur parlement, le parti nationaliste aura cessé et se scindera en deux groupes, l'un pour appuyer le ministère Redmond et l'autre pour le combattre?

Le Centre allemand lui-même, après avoir achevé une notable partie de son oeuvre, et malgré l'extraordinaire esprit de corps et de discipline du peuple allemand, a commencé à donner des signes manifestes de désagrégation.

Si l'ostracisme de la langue française dont la province d'Ontario donne un exemple si odieux devait se prolonger et se généraliser, la nécessité d'un tiers parti, voué à la reconquête des droits indéniables de la race, s'imposerait peut-être. Mais avant d'en arriver là, il faudrait avoir la preuve patente du mauvais vouloir des deux partis politiques et de l'impossibilité d'obtenir justice de l'un ou l'autre de ces partis.

Abstraction faite de cette question d'actualité brûlante, le nationalisme, tel que nous l'avons défini et exposé, est une doctrine trop vaste et d'application trop graduelle et trop lente pour être rétrécie à la mesure des intérêts et des passions d'un parti politique, quels que soient le désintéressement et la hauteur de vue de ceux qui pourraient le former.

Du reste, dans l'état actuel de notre société, après quarante ans de luttes politiques avilissantes, qui ont atrophié la conscience publique et oblitéré le sentiment du devoir social, dans les classes dirigeantes surtout, pouvons-nous espérer trouver les éléments d'un parti manifestement supérieur aux deux autres? Or, pour accomplir le bien que nous aurions le droit et le devoir d'en attendre, un tiers-parti tel que nous le fonderions ne devrait se composer que d'hommes non-seulement honnêtes et désintéressés, mais compétents à discuter et à résoudre à brève échéance tous les problèmes nationaux que nous avons posés et dont nous attendons la